

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:
Arko Diffusion SA, Genève
2.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:
P.P.M. Phyto Pharma Medica SA, Genève
3.

Contrat de fusion du: 27.06.2005
4.

Publication de la fusion:
16.12.2005, page 9
5.

Echéance de préavis des créances: **23.03.2006**
6.

Adresse pour la déclaration des créances:
Arko Diffusion SA, 5D, route des Jeunes, 1211 Genève
7.

Indication: Les créanciers du sujet reprenant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art.25 Lfus.

Etude de Mes Jeandin & Defacqz, Notaires
1205 Genève

(03242128)